



Inspection et représentation

Par **shelyne**, le **24/10/2016** à **05:34**

Bonjour,

Suite à 1 inspection du service que je dirige, je suis convoquée dans les locaux de l'inspection qui compte me soumettre des courriers et documents. Il m'est dit que ces derniers sont, le cas échéant, susceptibles de constituer des manquements à mes fonctions.

Ai-je le droit d'être assistée lors de ces entretiens qui durent jusqu'à 3 jours ? d'autant que je suis seule face à 3 personnes.

Enfin peut on sanctionner un agent de l'Etat à partir de "on dit" quand je sais qu'aucune vérification des éléments écrits n'a été faite ?

Enfin, à quelles sanctions je m'expose dans le cadre de manquement ?

Merci bien.